

Mise en service de nouveaux camions de collecte des déchets ménagers :
**UN NOUVEL ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

La Communauté de Communes Pays du Mont Blanc renouvelle une partie de ses véhicules de collecte des déchets ménagers pour répondre aux nouvelles normes européennes d'émission EURO 6. Ces règles visent à réduire la pollution atmosphérique due au transport routier. « **Nous tenions particulièrement à faire le nécessaire pour améliorer la qualité de l'air de notre territoire. Cela passait par la mise en service de véhicules moins polluants. Un engagement qui nous a demandé d'importants efforts financiers** », explique Patrick KOLLIBAY, Vice-Président en charge des Ordures Ménagères.

Au total, la Communauté de Communes a acheté deux camion-bennes à ordures ménagères et un camion-grue. Ils remplacent des véhicules aux normes plus anciennes (EURO 1, EURO 2 et EURO 3). Désormais, la collectivité ne possède plus de véhicule EURO 1 ou EURO 2.

Deux véhicules sont destinés à la collecte des déchets ménagers en bacs roulants sur les secteurs du Val d'Arly et du Val Montjoie.

Le camion-grue est affecté au ramassage des points de tri sélectif en conteneurs semi-enterrés principalement à Combloux, Cordon, Sallanches et Domancy. Plus polyvalent, il pourra aussi intervenir en dépannage sur d'autres communes du territoire évitant ainsi de faire appel à des prestataires privés.



« **Ces investissements d'un montant total de 710 000 €, font suite à un gros travail du service Collecte des Ordures ménagères de la Communauté de Communes. Nous avons optimisé l'ensemble des circuits de collecte pour réduire le nombre de camions en circulation. Désormais nos agents travaillent avec 10 camions au lieu de 11. Grâce à ces efforts, nous poursuivons notre double objectif, améliorer la qualité de l'air et réduire les coûts de fonctionnement du service de collecte des déchets ménagers** », commente Patrick KOLLIBAY le Vice-Président.

A l'issue de cette présentation, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes s'est déroulé. Plusieurs points visant la protection de la qualité de l'air ont également été approuvés.

[voir page suivante]

../..

LA QUESTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MAI 2015

Avant le conseil communautaire à Megève, les conseillers auront pu profiter d'une présentation des tous nouveaux camions de collecte des ordures ménagères, plus respectueux de l'environnement. Ce soir-là, plusieurs délibérations sont centrées sur des engagements concrets de l'intercommunalité du Pays du Mont Blanc en matière de développement durable. :

• *Prise en compte d'un critère environnemental pour l'attribution du marché du transport à la demande FACILIBUS*

Martine PERINET, Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge des transports rappelle que la mise en place du Facilibus a été une avancée du territoire en matière de transport collectif. La CCPMB a été la 1^{ère} intercommunalité touristique de montagne à franchir le pas.

De plus, ce service de transport utilise, depuis son origine, des véhicules propres. A l'occasion du renouvellement du marché, l'intercommunalité a de nouveau valorisé les enjeux environnementaux dans le choix du prestataire. C'est d'ailleurs notamment pour cet argument que la société Borini a été retenue, proposant des véhicules aux dernières normes européennes d'émission.

• *Elaboration d'un Plan de Déplacement d'Administration – Mobil'Arve*

Dans le cadre de la participation de la CCPMB au Plan de Protection de l'Atmosphère, le Conseil communautaire a confirmé sa volonté de s'engager dans la mise en place d'un programme visant à promouvoir des solutions de déplacement alternatives à l'usage de la voiture auprès des agents de la collectivité et dans les pratiques de la structure (incitation au covoiturage, développement du vélo...) Une action en lien direct avec l'association 'Prioriterre' qui renforce l'engagement de la Communauté de Communes dans le PPA.

• *Soutien d'une initiative citoyenne : « projet drone des lycéens »*

Le Président de la Communauté de Communes a rappelé que la Communauté de Communes a soutenu depuis les origines du projet, au mois de mars dernière, les 3 lycéens : Corentin ALLARD, Maxime BETEMPS et Jérémy FEVRE (élèves de Terminal STI2D – Sciences et techniques de l'ingénieur développement durable option énergie environnement) et leur professeur Frédéric WOZNY. Un projet visant à réaliser un prototype de drone muni de capteurs pour mesurer au plus juste la pollution de l'air selon l'altitude.

Une belle initiative qui leurs a permis de remporter la médaille d'or régionale des « Olympiades des sciences de l'ingénieur » et de participer à la finale parisienne le 20 mai.

Une fierté pour notre territoire et la Communauté de Communes de voir une telle initiative faire partie des 60 meilleurs projets français (sur près de 1200 projets au total).

Contact presse :

Elisabeth AMBLARD, chargée de communication de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc, 06 47 66 34 80 / e.amblard@ccpmb.fr

Contact technique service OM :

Benoît CAZENAVE, Responsable du Service Déchets de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc, 06 29 77 44 24 / b.cazenave@ccpmb.fr